

Madame la préfète,

Messieurs les parlementaires, mes amis Philippe BAS et Philippe GOSSELIN  
Monsieur le vice-Président du Conseiller général Cher Claude représentant le  
Président du Conseil général Jean-François LE GRAND

Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur VIRLOUVET, représentant le  
Président du Conseil Régional, Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Monsieur le président de la Communauté de Communes, Cher Eugène

Chers collègues du Conseil municipal

Mesdames et messieurs les Maires, adjoints, Conseillers municipaux et élus  
communautaires, et anciens conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les commerçants, artisans, représentants des  
associations de notre commune, directeurs d'école et de collège, gendarmes et  
pompiers, Père MARY, il y a là une large représentation des forces vives de  
notre commune.

Madame LORIDON, Monsieur MARTIN

Mesdames et Messieurs

Merci à vous tous de votre présence, merci tout particulièrement à vous Madame  
la préfète, d'être avec nous ce soir, tout juste quelques semaines après votre  
arrivée dans notre beau département

Et merci également à toi Claude, aux 2 Philippe ainsi qu'à vous Monsieur  
VIRLOUVET avec qui j'ai déjà eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises

Excusés : Claude CARAU-COUVREUR, membre du Conseil, Municipal, M.  
Jean-Paul HAMEL, M. et Mme Bernard OSMOND

Je voudrais commencer par un peu d'histoire locale. Canisy a longtemps jouit  
d'une réputation gastronomique qui dépassait largement les limites du canton. Il  
y avait 3 restaurants ayant chacun une activité hôtelière, ce qui était beaucoup  
pour une commune de moins de 1.000 habitants à l'époque : le Cheval Blanc  
qui était également très connu pour son dancing du dimanche après-midi, l'hôtel  
de la Gare ou Jean Follain aimait déguster du Hâ et du roux de lapin, et le Pichet  
d'Etain ou il y avait en plus de l'activité de la semaine, de très nombreuses fêtes  
de familles, baptêmes, communions, mariages ....

Le Pichet d'Etain a été tenu de très nombreuses années par Madame LAMOTTE  
et ensuite par sa fille, Madame BOULAY avec son mari, qui m'ont demandé  
d'excuser leur absence je sais qu'ils auraient été heureux d'être parmi nous ce  
soir. La famille LAMOTTE BOULAY a exploité l'établissement pendant 54  
ans, avant de le céder en 1986.

J'ai moi-même bien connu Madame LAMOTTE qui avait acheté le Pichet  
d'Etain en 1932.

C'est d'ailleurs chez elle, je ne sais pas si je dois dire cela, en tout cas je vais le dire tout bas, c'est chez elle, que j'ai bu les premiers apéritifs avec les copains

Madame LAMOTTE m'avait expliqué que jusqu'aux années d'après-guerre, alors qu'il y avait un marché important à Canisy, comme dans d'autres communes, elle employait un palefrenier qui était chargé de s'occuper des chevaux des personnes qui fréquentaient ce marché, et qu'il y avait jusqu'à 50 chevaux et autant de carrioles dans la cour qui était là ou nous sommes, l'extension n'ayant été construite qu'en 1973, et aussi dans le champ derrière, ou il y a maintenant des maisons. C'est dire que ce commerce était une institution dans notre commune.

Le restaurant de la Gare a cessé son activité il y a pas mal d'années déjà, suivi il y a une quinzaine d'années par le Cheval Blanc, transformés tous les 2 en habitations, le Pichet d'Etain a quant à lui continué son activité, mais une mise aux normes indispensable, et un coût de réhabilitation important ont découragé les propriétaires et les exploitants, et le commerce a fermé en 2007.

La Commune a utilisé son droit de préemption et acheté l'ensemble des bâtiments, soit une surface de 600 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée plus 2 étages

Divers diagnostics techniques ont tout d'abord été faits. Une étude a été réalisée par un cabinet spécialisé quant à la viabilité d'un tel commerce, ce qui nous a confortés dans notre volonté de mener à bien ce projet.

Pour la définition du programme nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Communauté de Communes qui a dans ses statuts la compétence habitat et la compétence tourisme et aussi parce que par beaucoup de points, le projet dépassait largement le seul intérêt de la Commune.

Nous avons donc arrêté conjointement le programme avec le bar restaurant et le logement du gérant portés financièrement par la commune, le bar offre une quinzaine de places, la petite salle de restaurant une trentaine et cette salle 90 places que nous avons souhaité conserver, en réalité l'ancienne été rasée, et celle-ci construite, parce qu'une salle de cette capacité dans un restaurant constitue une offre inexistante sur le canton et faible à l'échelle du pays St-Lois.

La Communauté de Communes a porté le financement des 4 chambres d'hôtel dont une pour personnes à mobilité réduite, et des 4 meublés pour jeunes actifs, et je laisse le soin à Eugène de développer cette partie.

L'immeuble est équipé d'une chaufferie bois déchiqueté et le combustible est de provenance locale. C'est un point important. Cette chaufferie a bénéficié d'une aide de 5.882 € du Conseil régional que je remercie par votre intermédiaire M. VIRLOUVET.

La maîtrise d'ouvrage a été conduite par la commune sous la forme d'un groupement de commandes, et je vous passe les quelques tracasseries que nous avons dû surmonter pour ces travaux par 2 collectivités différentes dans un même immeuble, je ne comprends d'ailleurs pas comment il me reste encore des cheveux.

Le projet a été conçu et conduit par l'agence EVE RICHARD THINON de Saint-Lô ; Mme RICHARD principalement pour la conception et Mme THINON pour la conduite des travaux.

Les travaux ont été réalisés par une quinzaine d'entreprises de la région pour un montant hors taxes de 1.090.000 € c'est donc un projet qui aussi, même si ce n'est pas le but premier recherché, a donné du travail aux entreprises locales et donc à leurs employés.

Merci à toutes et à tous, y compris à Jacky JOUANNE adjoint pour le suivi des travaux et à tous les conseillers municipaux qui se sont impliqués.

Globalement c'est un projet de 1.500.000 € HT, Achat des murs, travaux honoraires et divers, avant subventions, financé au 2 tiers par la commune, un peu plus même, et un tiers par la communauté de commune.

Pour ce qui concerne la commune, nous avons bénéficié d'une subvention de l'Etat, au titre du FISAC Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce, d'un montant intéressant de 185.000 €, merci Madame la Préfète et messieurs les parlementaires, notre député avait appuyé notre demande, et aussi d'une subvention également significative du Conseil général dans le cadre d'un contrat de ruralité d'un montant de 70.000 € ; 50.000 € pour le commerce et 20.000 pour le logement du gérant, Merci au Conseil général par ton intermédiaire Claude.

Une partie de la complexité de ce dossier se retrouve dans ce financement, puisque et c'est tout à fait normal, l'Etat, le Conseil régional et le conseil général demandent, encore une fois c'est bien normal, qu'il y ait un engagement d'un exploitant avant de recevoir les demandes de subventions, et lorsqu'il s'agit d'une période prévue de 14 mois rien que pour les travaux, et en réalité de 19 mois en réalisation il est difficile d'avoir un engagement d'un professionnel au minimum 2 ans avant qu'il puisse intégrer les lieux, heureusement Monsieur

MARTIN était intéressé par cette affaire et désireux de venir dans la région, lui qui exploitait une affaire de restauration dans la région d'Alençon.

La commune a financé ces travaux par des fonds propres et un emprunt de 700.000 € tout à fait supportable puisque nous n'avons aucun autre emprunt en cours, et que nous percevons des loyers, qui ne couvrent pas l'échéance bien évidemment, il faudra attendre pas mal d'années pour cela.

Mais cet investissement est un choix très clair du Conseil municipal, pour ne pas voir disparaître le dernier commerce de ce type à Canisy. Il nous semble que cet équipement est de nature à maintenir, voire à conforter le commerce, l'activité économique de notre commune et l'attractivité de notre territoire.

Nous avons réalisé l'outil de travail, pour ma part et je crois qu'heureusement beaucoup partagent cet avis, l'outil est réussi, de qualité, très agréable et conçu pour durer de nombreuses années puisque et vous le voyez sur les photos qui vous ont été remises, et que vous pouvez découvrir sur le site de la commune [canisy.fr](http://canisy.fr) ; photos que l'on doit à Daniel VILLECHALANE, nous n'avons conservé que les murs et la toiture que nous avons remaniée, de la partie ancienne, ainsi que les murs de la chaufferie, tout le reste a été refait à neuf.

L'option retenue par le conseil municipal a été d'équiper l'établissement du plus gros matériel de cuisine et de faire une location de l'ensemble par un bail commercial classique à Monsieur MARTIN et son associée Madame LORIDON qui ont eux-mêmes investi dans le mobilier du bar et du restaurant, dans le petit matériel, la vaisselle etc... ce qui représente une belle somme, je pense.

L'ensemble de l'immeuble reste pour nous le PICHET D'ETAIN. M. MARTIN et Madame LORIDON ont ouvert le commerce sous le nom du Mythique. il est ouvert depuis avril maintenant, et le démarrage est encourageant je crois, je me tourne vers Madame LORIDON et Monsieur MARTIN, et il n'y a vraiment pas de raisons pour que cela ne continue pas, les premiers mois sont passés, les plus difficiles, puisque je le rappelle le commerce était fermé depuis 7 ans, il fallait donc retrouver une clientèle, mais aussi constituer une équipe et prendre ses marques

Alors bonne continuation Madame LORIDON et Monsieur MARTIN, et merci à tous ceux qui nous ont permis de mener à bien ce projet : l'Etat, le Conseil régional, le conseil général, la Communauté de commune, mes amis du conseil Municipal et tous ceux qui y ont contribué de près ou de loin, et à tous les clients qui le feront vivre.

Merci.